

Qu'est ce que l' E.M.P.P. ?

⇒ Une équipe mobile (Psychiatres, Infirmiers, secrétaire) qui intervient en Haute-Vienne auprès des personnes en situation de précarité et de souffrance psychologique, en étroite collaboration avec les partenaires de terrain.

⇒ Un service de bilan et d'orientation pour :

- Faciliter l'accès aux soins
- Faciliter l'accès aux droits
- Améliorer l'insertion

⇒ Un service qui apporte un appui technique spécialisé aux professionnels et aux bénévoles.

⇒ Un service impliqué dans le Contrat Local de Santé (quartiers de Beaubreuil, la Bastide, les Portes Ferrées, le Vigenal et la ZUP de l'Aurence).

Pour quoi faire ?

⇒ Accueillir et écouter les personnes en souffrance psychologique.

⇒ Leur permettre de bénéficier d'un bilan, d'un diagnostic et d'une orientation appropriée à leur situation de santé.

⇒ Améliorer l'insertion à travers la prise en charge de leur souffrance psychologique.

⇒ Les accompagner vers une prise en charge adaptée.

⇒ Faciliter leur accès aux droits.

Quel est le public concerné?

Toute personne de plus de 18 ans en situation de précarité qui présente des difficultés psychologiques.

Elle peut être accompagnée par :

⇒ Un travailleur social ou médico-social des Maisons du Département (MDD) de Haute-Vienne.

⇒ Tout autre travailleur social ou médico-social.

⇒ Un bénévole d'association.

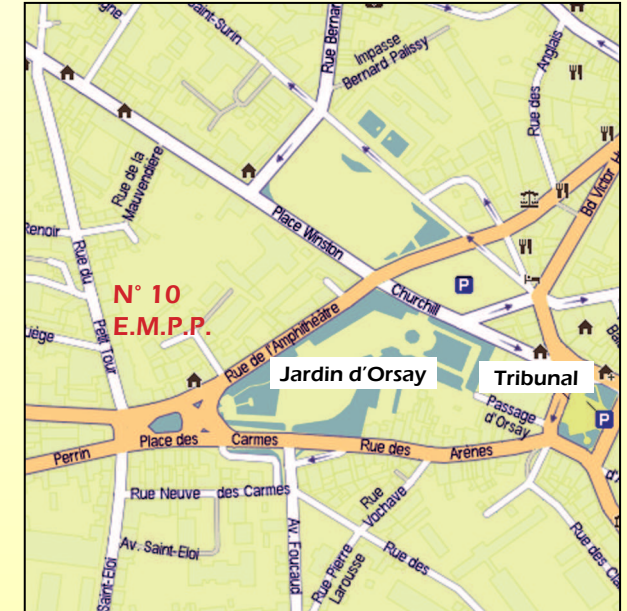
Qui sont les intervenants de l' E.M.P.P. ?

- ⇒ 1 Médecin psychiatre
- ⇒ 1 Médecin généraliste
- ⇒ 3 Infirmiers
- ⇒ 1 Secrétaire
- ⇒ 1 Assistante Sociale

Lieu de consultations

A Limoges :

→ 10 rue du Petit Tour,
à proximité de la place des Carmes



Prochains rendez-vous

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Notes - Renseignements

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Renseignements

Secrétariat : 05.55.43.12.07
N'hésitez pas à laisser un message avec votre nom et vos coordonnées téléphoniques.

Lieux de consultations

⇒ En Haute-Vienne

→ Dans les Maisons du Département (MDD)

Renseignements au secrétariat du service social du Conseil Général de Haute-Vienne : 05.55.45.10.10 ou sur internet :

www.cg87.fr

⇒ A Limoges

→ 10, rue du Petit Tour -
05.55.43.12.07

Porte bleue à l'arrière du bâtiment

→ Dans certaines associations ou services dédiés à la précarité.



Equipe Mobile de Psychiatrie Précarité **EMPP**

Une équipe spécialisée associant les partenaires de terrain à la rencontre des personnes en situation de précarité.

Un accès facilité aux soins.

Un appui technique pour les professionnels et les bénévoles.